

une batture scituée sur les terres du Port Dauphin, ce qui oblige de venir ranger la dite Isle de Verderonne et on y passe par les 15 à 20 brasses d'eau.

La petite Bras d'or est établie par M<sup>r</sup> de la Boularderie, elle est bonne pour la pêche de la morue, pour y cultiver les terres et pour y élever beaucoup de bestiaux, la qualité du terrain n'y paraît pas absolument mauvaise.

RECENCEMENT DES HABITANTS DE LA PETITE BRAS D'OR.

Georges Diliart, habitant pêcheur, natif de chapeau Rouge sur la coste de Plaisance, marié avec Marie Coupeau, native de S<sup>t</sup> Pierre, agée de 47 ans.

Ils ont huit enfants : 3 garçons et cinq filles.

Alexandre, âgé de 26 ans.

Louis, âgé de 17 ans.

Georges, âgé de 10 ans.

Marie, agée de 18 ans.

Jeanne, agée de 17 ans.

Margueritte, agée de 12 ans.

Madeleine, agée de 11 ans.

Victoire, agée de 6 ans, tous natifs de la Bras d'or.

Deux hommes de pêche, Joseph Doex, agé de 20 ans, natif de l'évêché de Bayonne.

Nicolas Richard, natif de Grandville, agé de 38 ans.

Deux chaloupes et huit poules.

Le terrain qu'il occupe luy a esté concédé par deffunt M<sup>r</sup> de la Boularderie. Il y a fait dessus graves et vignaux pour la secherie de deux chaloupes, et un dezert d'environ deux arpents en superficie.

Julien Durand, habitant pêcheur, natif de Plaisance agé de 42 ans, marié avec Madeleine Vincent, native de Niganiche, agée de 22 ans.

Ils ont Bernardine Vincent, native de Niganiche, agée de 15 ans.

Dix hommes de pêche.

Jean Trouvé, agé de 42 ans.

Vincent des Roches, agé de 40 ans.

François Toré, agé de 30 ans.

François Trogué, agé de 27 ans.

Jacques Le Troqué, agé de 28 ans.

Jean Chesne, agé de 30 ans.

Jean le Moine, agé de 26 ans.

Jacob, agé de 18 ans.

Jean Catelier, agé de 22 ans.

Jean Pierre, natif de S<sup>t</sup> Malo, agé de 19 ans.

Tous les autres sont natifs de Granville, évêché de Coutances.

Il a deux chaloupes, une demy chaloupe et une barquette propre pour la pêche.

Le terrain qu'il occupe luy a esté accordé par M<sup>r</sup> de la Boularderie. Il contient 45 toises de face sur le bord de la mer, à l'égard de sa profondeur elle n'est point déterminée, on y a fait dessus chaffaux, grave, vignaux pour la secherie de trois chaloupes, et un deffriché de deux arpents en superficie.

François Gouet, habitant pêcheur natif de Plairier, évêché de Dol, agé de 55 ans, marié avec Marie Montagne, native de Plaisance, agée de 45 ans.

Il ont dix enfants : 6 garçons et 4 filles.

Jean Gouet agé de 25 ans.

Barthélemy, agé de 23 ans.

François, agé de 21 ans.

Jean François, agé de 15 ans.

Pierre, agé de 14 ans.

La Chesne, agée de 16 ans.

Marie, agée de 12 ans.

Georges, agé de 10 ans.

Fanchon, agée de 4 ans.